Audresselles
COMMUNE DU GRAND SITE DES DEUX CAPS

Bulletin municipal

N°2 / Avril 2021

CAP AUDRESSELLES

Le mot du Maire

Bonjour à toutes les Audresselloises et à tous les Audressellois.

Le virus a, certainement moins que pour beaucoup d'autres, un effet ralentisseur de l'activité des municipalités. Nous continuons, cependant, à avancer.

Dans ce bulletin, vous découvrirez un aperçu des activités menées dans chacune des commissions : nos travaux bien visibles menés dans notre village, dans notre école, dans notre camping mais aussi nos actions certes moins visibles mais essentielles comme le recadrage de nos activités administratives.

Nous sommes guidés par un plan de redressement. Nous pouvons d'ores et déjà nous féliciter que de nombreuses remarques pointées dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes sont corrigées ou sur le point de l'être. **Optimisation-Ambition-Raison** ! Le budget a été adopté lors du conseil municipal du 12 avril. Nous sommes déjà parvenus à opérer une optimisation budgétaire en rattrapant 6 années de charges du camping qui avaient été supportées par notre budget communal (vos impôts). Cela nous permet d'être sereins. Notre budget 2021 affiche notre volonté de relancer les investissements pour notre village dans une mesure raisonnable. Nos projets ne seront engagés qu'en fonction de nos possibilités de financement. La recherche de subventions est systématique. Les taux d'imposition ne bougent pas.

Enfin je profite de cette rubrique pour remercier et féliciter le personnel communal pour son engagement dans l'ensemble des actions menées avec l'équipe municipale. Sans leur engagement au quotidien, nous ne tiendrons pas nos objectifs.

En espérant voir enfin le bout de ce «tunnel sanitaire», je vous souhaite le meilleur.

Antoine BENOIT.

Nos Margats ont voté !

Le 21 janvier dernier, les enfants de l'école ont eu à choisir le nom de leur école.
Un véritable bureau de vote s'est tenu pour l'occasion. Une belle première expérience citoyenne !

Les urnes ont parlé, ce sera :

L'école « Les Flobarts »

Le Conseil Municipal a approuvé ce choix lors du conseil municipal du 12 avril.

« Pour préparer l'avenir, il convient de connaître le passé. Le flobart est un élément qui symbolise l'histoire de notre village. L'école « Les Flobarts » permettra à nos margats de savoir d'où ils viennent et de prendre le cap vers la réussite dans leurs études. »

C1 : Administration - Fonctionnement mairie - Communication

La sécurité : On y travaille !

Le Plan Communal de Sauvegarde a été établi !

Les communes soumises à un plan de prévention des risques (risque naturel) ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention (risque technologique) ont l'obligation de mettre en place un plan communal de sauvegarde.
Véritable outil opérationnel, le Plan Communal de Sauvegarde formalise les responsabilités incombant au Maire compte-tenu des risques recensés sur la commune. Il regroupe les documents contribuant à l'information à titre préventif et à la protection de la population et il fixe l'organisation interne nécessaire pour la réception et la diffusion de l'alerte.
Il énumère les mesures de sauvegarde à prendre en cas d'événement majeur affectant le territoire communal. Il recense également les moyens disponibles, publics ou privés, permettant l'évacuation, l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement des sinistrés.
Il s'articule autour des plans d'organisation des secours, de la compétence de l'Etat et apporte un concours à l'autorité préfectorale dans le cadre des plans d'échelle départementale (Plan ORSEC, Plan Particulier d'Intervention, etc…).
Il ne se limite pas aux seuls risques majeurs à faible probabilité d'apparition. Voici quelques exemples :

- Le risque d'inondations par débordement des rivières en crue
- Le risque de mouvements de terrain
- Le risque d'accidents chimiques liés au transport de matières dangereuses

Il permet également d'intervenir avec une plus grande efficacité, dès les premières minutes, dans les situations de crises plus fréquentes (incendie, alerte météorologique, etc…).

Le DOCUMENT UNIQUE : objectif zéro accident pour nos agents communaux !

Notre commune est tenue de mettre en place une évaluation des risques professionnels et de mettre à la disposition de ses agents un **DOCUMENT UNIQUE** recensant l'ensemble des risques auxquels ils pourraient être exposés. La commission C1 en relation étroite avec les agents communaux travaille dans ce sens.

5 étapes clés :

1. Définir les unités de travail pour inventorier les dangers et évaluer les risques
2. Réaliser l'inventaire des dangers par unité de travail d'un équipement, d'une substance, d'une méthode de travail, susceptibles de causer un dommage pour la santé ou la sécurité des travailleurs
3. Evaluer les risques professionnels pour chaque unité de travail : la probabilité qu'un danger se concrétise. Il est tenu compte de la fréquence, de la durée et de la nature de l'exposition au risque
4. Lister les mesures de prévention et de protection qui seront mises en place en fonction des risques identifiés : Etablir un plan d'action et par conséquent hiérarchiser les risques présents au sein de la Mairie par ordre de priorité
5. Etablir un plan d'action de prévention : l'évaluation des risques professionnels et la transcription des résultats dans un document unique.

C2 : Finance/budgets, appels d'offres

Les Comptes de gestion et les Comptes Administratifs 2020 ont été adoptés par le conseil du 12 avril 2021.

Le budget primitif 2021 adopté lors du conseil municipal du 12 avril 2021 par l'équipe, affiche, avec prudence, une **ambition** réaliste grâce à la poursuite d'un travail d'**optimisation** budgétaire.

Les faits marquant l'année 2020 :

- Respect de l'exécution budgétaire prévue et votée en juillet 2020
- Augmentation des dépenses de fonctionnement due essentiellement à la reprise de l'entretien du village, des bâtiments, des matériels, remise à niveau des carrières des agents municipaux, etc…
- Optimisation des recettes : réintégration de 4 années (2016-17-18-19) de charges du budget annexe camping vers le budget principal pour environ 270 000€.
- Négociation de la dette des pénalités Urssaf (140 000€). (*Nous n'avons pas, à ce jour, de réponse à notre demande de remise des pénalités*).
- Pour le budget annexe du camping. Une baisse de 100 000€ de CA en 2020 liée au Covid et à l'ouverture du camping avec trois mois de retard. La trésorerie très excédentaire nous permet le transfert de charge cité plus haut.

Le conseil a pris décision pour 2021, de **reconduire à l'identique les taux d'imposition communaux de 2020**, soit :

35.26% de Taxe foncière sur les propriétés bâties (*dont 22.26% département et **13%** commune*)
19.04% de Taxe foncière sur les propriétés non bâties.
25.04% de CFE Cotisation Foncière des Entreprises

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Comptes	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu budget 2021
Charges à caractère général	263677	261277	**260460**
Charges de personnel	233420	194950	**223350**
Atténuations de produits	87453	87453	**87453**
Autres charges de gestion courante	68792	61823	**61821**
Charges exceptionnelles	197526	12236	**95404**
Virement à la section d'investissement			**531341**
			1259829

RECETTES

Comptes	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu budget 2021
Produits des services, du domaine et ventes diverses	281189	279846	**160796**
Impôts et taxes	427398	441117	**438651**
Dotations, subventions et participations	160431	171047	**169879**
Autres produits de gestion courante	7800	7241	**25240**
Produits financiers	0	50	**0**
Produits exceptionnels	0	3463	**200**
Résultats reportés en fonctionnement			**465063**
			1259829

- Les dépenses de fonctionnement seront stabilisées à 260 000€ en 2021 et pour les années suivantes.
- La facture énergétique de la commune sera travaillée (dépenses d'électricité très anormalement élevées !)
- Les recettes dues à l'impôt et aux dotations seront stables cette année.
- Le transfert de charges du camping pour les années 2020-21 nous permettra une recette de 145 000€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Comptes	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu budget 2021
Restes à réaliser			**967**
immobilisations incorporelles	10000	0	**150000**
immobilisations corprelles	14000	9751	**156333**
immobilisations en cours	0	0	**345266**
dépenses imprévues	0	0	**45000**
			697566

RECETTES

Comptes	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu budget 2021
virement de la section de fonctionnement			**531341**
FCTVA	4000	4151	**1801**
subventions	0	0	**142197**
excédent des investissements reportés	0	0	**22227**
			697566

L'avancement des projets d'investissement se feront sur la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement, en cours d'élaboration, et s'étaleront évidemment sur plusieurs années.

Pour financer nos investissements 2021 : 531 000 € de transfert du budget de fonctionnement et 144 000€ de subventions (+FCTVA). D'autres demandes de subvention sont en attente (800 000€ demandées ne peuvent figurer au budget)

Dépenses prévues en 2021 :

- 175 000 € pour la rénovation de la mairie avec 144 000 € de subventions.
- Projet de rénovation de l'école « Les Flobarts » (agrandissement et suppression des préfabriqués) – 1ère tranche 2021 Aide à la Maîtrise d'Ouvrage et Maîtrise d'Ouvrage (120 000€)
- Etudes et recherche de subventions en 2021 pour avancer dans nos projets de rénovation de l'éclairage public, d'aménagement et urbanisation de la zone de la Briquèterie et d'aménagement de la place du Détroit.
- Travaux de voiries

C3 : Camping

215 500 € d'investissements prévus (dont 59 000€ de subventions à ce jour)

- Barrières et clôtures (posées)
- Nouvelle aire de jeux (travaux en cours)
- Nouvelle aire de pétanque (terminée)
- Nouveaux mobil-homes (en mars et juin)
- Nouvelle zone Toilettes publiques du camping (hiver prochain)

- Le Camping est ouvert depuis le 29 Mars.
- Le règlement intérieur du Camping a été mis à jour.
- Les tarifs ont été révisés à la suite d'une étude de comparaison avec les campings du littoral.
- Le terrain de pétanque a été rénové, une nouvelle aire de jeux est en cours d'installation.
- Un site internet sera mis en ligne dans les prochaines semaines.

C5 : Aménagement, Voierie, Sécurité

Un village à 30km/h !

Motivée à l'idée d'**améliorer la sécurité** de chacun et de **réduire les nuisances sonores**, la municipalité décide de rappeler à tous que dans notre village :

c'est 30km/h maxi !

Des démarches et des demandes de subventions ont été lancées pour l'installation de 2 radars pédagogiques et de quelques panneaux « **Zone 30** »

A suivre dans les prochains mois…

L'entretien, l'aménagement de notre voirie et la sécurisation se poursuivent !

C6 : Sports et Loisirs, Culture, Tourisme, Associations, Fêtes et cérémonies

Espace associations

Associations ! Cet espace vous est réservé ! Pour les prochains numéros, n'hésitez pas à nous faire part de vos messages, vos informations.

Fête du crabe 2021

Le rendez-vous est fixé !

samedi 19 et dimanche 20 juin

Pour tout contact : 06.17.97.86.54.

La manifestation est portée par l'association des plaisanciers mais elle est ouverte à tous les amoureux du village.

Appel aux bénévoles pour la création d'un club de pétanque.

Des amateurs de pétanque sont venus à la rencontre de l'équipe municipale pour faire part de leur envie de créer le club de pétanque d'Audresselles.

Créer un **club de Pétanque à Audresselles** implique de fonder une association selon la loi de 1901.

Nous approuvons cette initiative bénévole et nous encourageons la démarche.

Ce projet vous intéresse, faites le nous savoir en nous envoyant vos noms et vos coordonnées par message (**0627323780**)

Nous ne manquerons pas de vous mettre en relation avec les porteurs du projet.

ACCUEILLIR UN ENFANT POUR LES VACANCES ?

Vous souhaitez permettre à un enfant qui ne peut pas partir en vacances (difficultés sociales ou matérielles rencontrées par leurs familles) de vivre un véritable congé estival, lui offrir une coupure par rapport à son lieu de vie habituel, son quotidien de l'année.

Une association nous a fait savoir qu'elle était à la recherche de familles bénévoles pour l'accueil de jeunes enfants pour la période du **12 au 26 juillet 2021**.

Si ce projet vous intéresse : faites-le nous savoir, l'équipe municipale se chargera de vous mettre en relation avec cette association. **Contact 06.27.32.37.80**

C7 : Ecole, Education, Social, santé

L'école « les Flobarts »

Les travaux se poursuivent à l'école :

Le dortoir a été repeint

La sécurisation des abords de l'école

Joyeuses pâques à l'école « les Flobarts »

L'équipe enseignante et les enfants de l'école avaient préparé l'évènement.

Il ne restait plus qu'à remplir ces beaux paniers à œufs...

La mairie s'est donc chargée d'offrir un goûter et des chocolats à nos chers petites têtes blondes...

Covid-19 :

Pour renforcer le ménage de l'école dans le contexte sanitaire actuel, une personne est arrivée en renfort pour effectuer 12h supplémentaires de ménage par semaine.

Différents projets sont en cours à l'école :

Réalisation d'une fresque murale, sortie et animation sur la vipère péliade avec le conservatoire d'espaces naturels, ramassage des déchets sur la plage en fin d'année, etc…

La fête de l'école est prévue le vendredi 25 juin.

Nous attendons l'évolution de la situation sanitaire pour savoir si elle pourra se faire en présence du public.

Pour la rentrée prochaine 2021, il nous a été annoncé la fermeture d'une classe.
Toutefois, au titre de la dotation dédiée à la ruralité, un poste provisoire est attribué pour une année à la commune.
Les 3 classes seront donc encore ouvertes l'année prochaine :

- 13 élèves en classe maternelle TPS/PS/MS/GS.
- 9 élèves en Classe de CP/CE1.
- 11 élèves en Classe de CE2/CM1/CM2.

Commentaire du Maire *:*
*« **L'école est et sera notre combat**. La fermeture d'une classe est actée mais ne sera effective que pour l'année scolaire 2022-2023. Nous maintenons notre ambition et nos projets en faveur de l'école les Flobarts ».*

Santé :

Ouverture en Mars d'un centre de vaccination pour les habitants de la Terre des 2 Caps

Centre de vaccination à Capoolco situé sur La terre des 2 caps.

Prise de rendez-vous obligatoire via la plateforme en ligne Doctolib ou en appelant au 03 21 87 93 35 aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Complexe culturel Capoolco
le cardo, 62250 Marquise

Secrétariat : 03 21 87 93 35
le Lundi, Jeudi ou Vendredi
09h00 - 13h00, 13h30 - 17h30

TEST PCR
La réalisation de tests PCR est possible à Audresselles au cabinet d'infirmières.
Sandra GALLIER
Téléphone : 06 45 90 40 54.
Place du Détroit, 62164 Audresselles

La situation sanitaire ne nous a pas encore permis de lancer notre projet de formations aux premiers secours.
Vos candidatures restent les bienvenues !

La municipalité envisage le financement et la réalisation de formations aux premiers secours.

Vous êtes intéressés par la démarche ?

FAITES VOUS CONNAITRE !

Coupon réponse

à déposer en mairie ou par mail
audres.com@wanadoo.fr

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

C8 : Environnement et propreté

La gestion des espaces dunaires de la commune d'Audresselles : une mobilisation exemplaire

La commune d'Audressellles est propriétaire de deux espaces dunaires, à la sortie du village en direction d'Ambleteuse. A gauche, les prés communaux appelés « les Garennes » s'étendent sur environ une trentaine d'ha et, côté mer, les dunes de la Manchue sur 4 ha.

Situés de part et d'autre de la route Départementale, à proximité du camping municipal, ces deux terrains font l'objet d'attentions soutenues depuis plusieurs années dans le but de les valoriser en tant qu'espaces naturels remarquables.

Avec le soutien technique et financier du **PNR Cap et Marais d'Opale**, un mode de gestion original a été mis en place. Une grande partie des dunes a été clôturée avec constitution de différents enclos afin de permettre la pratique de l'éco-pâturage. Le but : ouvrir et diversifier les milieux et lutter contre l'embroussaillement.

Ce sont **des agriculteurs locaux** qui ont investi ces terrains une partie de l'année, avec des bovins d'un côté, des moutons Boulonnais de l'autre.

D'autres acteurs sont impliqués sur ces deux sites : **les naturalistes** qui étudient les caractéristiques de ces milieux classés pour certains en zone Natura 2000 et **les chasseurs d'Audresselles** qui interviennent au coup par coup pour maintenir ouvert certains cheminements.

Il convient également de mentionner l'action du **Département du Pas de Calais** qui a rénové ces derniers mois les platelages en bois de la liaison piétonne qui relie Audresselles à Ambleteuse, itinéraire qui pénètre dans la zone inscrite en Natura 2000, le long de la route départementale.

Par ailleurs, ponctuellement, des actions sont entreprises pour lutter encore plus efficacement contre l'embroussaillement et diversifier les milieux. Des **Associations nature** s'impliquent alors pour organiser des chantiers nature avec des bénévoles.

Début mars, **L'Association les Blongios** est intervenue deux jours avec des jeunes bénévoles de la ville de Boulogne sur mer pour enlever les jeunes pousses d'argousiers qui envahissent les parties enherbées. Une petite dépression sera approfondie pour favoriser le développement d'un habitat de type « milieu humide. » En complément, toujours avec des jeunes de Boulogne, **l'Association Nature Libre** a organisé le vendredi 4 mars une opération de ramassage des déchets….

Des collaborations ville-campagne qui illustrent l'idée que la nature n'a pas de frontière et qu'elle appartient à tous.

CAP AUDRESSELLES
Avril 2021

Ramassage des déchets sauvages : Les enfants de l'école « Les Flobarts » entrent en action

Nous poursuivons les diagnostics dans le but de remettre en état notre village.

Le diagnostic de notre éclairage public nous a été restitué. Le bilan est sans appel : 94% du parc d'éclairage est en mauvais état, obsolète, à renouveler.

Seulement 10 points lumineux sur 172 sont considérés comme bons, 60 % des armoires électriques sont à revoir...

Nous allons nous engager dans le renouvellement de notre parc d'éclairage. De vraies économies d'énergie sont en jeu. Nous estimons pouvoir diminuer notre facture de moitié. Mais compte tenu du coût d'investissement, il va nous falloir appliquer des arbitrages, fixer les priorités, et étaler dans le temps le remplacement. Le renouvellement des poteaux ou mâts ne sont plus subventionnés. Il aurait fallu le faire les années précédentes….

Les diagnostics de l'école et de la Briqueterie ont été effectués. Les premiers résultats nous seront communiqués en mai.

Bacs à marées : Soucieux de ses engagements vis-à-vis de l'environnement, et du bien vivre ensemble, la commune reste favorable aux tests sur les bacs à marée. Les dernières conclusions sur l'expérience menée sur le littoral, au-delà des détérioration et/ou vols, sont que cette action est vraiment utile pour préserver la nature et notre environnement.

Si les associations ont œuvré pour financer ces tests, la pérennisation de l'action ne pourra pas se faire sans mettre la main à la poche, pour la collecte, le tri et le transport à la déchèterie.

Etat civil - Informations pratiques

Toutes les personnes nouvellement arrivées dans la commune sont invitées à se faire connaître en Mairie.

La fibre arrive à Audresselles !

Trouvez réponses à vos questions sur
www.capfibre.fr
0 800 159 162 (appel gratuit)

- **Le déploiement a démarré dans votre commune**
- Le déploiement a démarré dans votre quartier
- La Fibre est disponible pour votre logement

À partir de juin 2021

CAP AUDRESSELLES
Avril 2021

Permanence des élus

Tous les samedis de 10h à 12h

Durant la crise Covid, la permanence est assurée par téléphone au 03.21.32.96.81

La vie des commissions :

La participation d'Audressellois(es) non élus aux commissions est toujours dans nos têtes. Que les volontaires qui se sont faits connaître s'arment de patience, dès que les contraintes Covid s'envoleront, ils seront contactés.

Recevez l'actualité d'Audresselles en temps réel sur votre téléphone

"**Ma Mairie en Poche**" est une application mobile qui vous permet de recevoir l'actualité d'Audresselles en temps réel et sans créer de compte, sous forme de notifications directement sur votre téléphone.

SAUVONS NOS COMMERCES

Soutenez nos commerces de proximité

La collecte des déchets

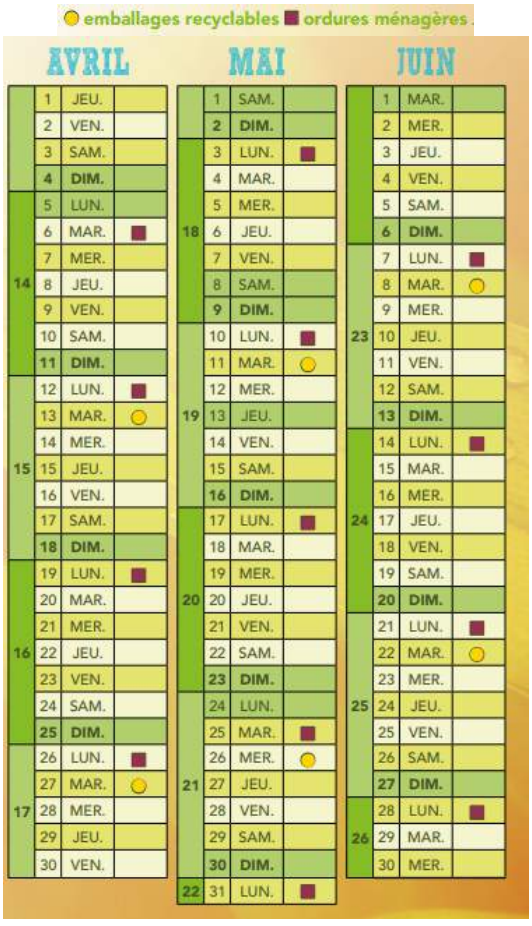

Mairie d'Audresselles

Rue Pierre et Marie Curie
62164 AUDRESSELLES

Tél : 33 (0)3.21.32.96.81

email : audres.com@wanadoo.fr

site : www.audresselles-mairie.com

L'accueil de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Le Maire reçoit, sur rendez-vous, du lundi au vendredi.